Document généré le 15 mai 2024 02:12

Études internationales

Introduction : Aspects théoriques et méthodologiques

Volume 10, numéro 1, 1979

L'analyse comparative des conflits

URI : https://id.erudit.org/iderudit/700912ar
DOI : https://doi.org/10.7202/700912ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

(1979). Introduction : Aspects théoriques et méthodologiques. *Études internationales*, *10*(1), 7–18. https://doi.org/10.7202/700912ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES *

La récurrence des phénomènes belliqueux dans l'histoire de l'humanité n'est pas à démontrer. Pour certains, les forces guerrières sont issues des ambitions et des passions humaines, de la soif du pouvoir, ou du désir des États d'étendre leur influence au-delà de leur royaume. Tout comme dans les tragédies classiques le déroulement des conflits suit un cheminement irrémédiable dont les lois demeurent inconnues. Pour d'autres, au contraire, le *deus ex machina* ne saurait être invoqué pour expliquer le déclenchement des passions humaines. En d'autres termes, les conflits et les guerres auraient leurs lois propres qui, si elles étaient mieux comprises, déboucheraient sur une meilleure compréhension des phénomènes internationaux. D'où l'idée d'une maîtrise possible de l'homme sur les événements.

À vrai dire, en dépit des efforts consacrés à l'étude des conflits et des guerres, aucun n'a jusqu'à maintenant abouti à une explication globale et complète des phénomènes belliqueux.

L'objectif fondamental du projet CADIC est de comprendre les mécanismes qui font que certains conflits évoluent vers la violence, et que d'autres se résorbent au contraire. La terminologie de la science politique contemporaine reformulerait le problème : quelles sont donc les variables prédictives qui expliquent ou l'escalade, ou la désescalade, ou bien encore l'existence simultanée de ces deux phénomènes à la fois ?

Notre variable dépendante est donc articulée autour des comportements conflictuels et coopératifs. Les facteurs explicatifs sont regroupés autour de trois variables principales : les variables écologiques, les variables d'interaction et la variable décisionnelle [1]. Font partie des variables écologiques : les capacités des États, leur distance relative en fonction de leur commerce, de leurs relations politiques, historiques et culturelles, ainsi que le degré de polarisation obtenue dans le conflit. La variable d'interaction se résume au modèle classique stimulus–réponse (S–R) [2]. La variable décisionnelle, enfin, doit être interprétée ici comme la structure des objectifs poursuivis par un État dans le cours d'un conflit.

Avant de définir avec plus de précisions nos principales variables, arrêtons-nous un instant sur le titre même du projet : l'analyse comparative des conflits

---

* LSSS (LEGAULT, STEIN, SIGLER, STEINBERG).

1. Pour plus de précisions, nous référons le lecteur à l'article paru en décembre 1973 dans *Études Internationales*.
2. Voir Patricia CLOSE, « L'incertitude structurelle des crises internationales », *Études Internationales*, vol. VII, nº 3, septembre 1976, p. 330.

interétatiques dyadiques. Nous définirons dans un instant ce que nous entendons par conflit. Précisons toutefois immédiatement ce que nous entendons par système conflictuel : il s'agit pour nous de l'antagonisme qui oppose deux États entre eux, d'où le terme dyadique. Nous reconnaissons qu'il peut y avoir plus de deux États en prise avec le même conflit. Pour les besoins de la comparaison et de l'analyse, le système conflictuel est cependant réduit à la dyade, tous les autres acteurs impliqués étant considérés comme des tierces parties [3]. La structure particulière que peut prendre l'implication de plusieurs acteurs dans un même conflit est par ailleurs contenue dans notre variable de polarisation.

Pour Raymond Tanter, les études sur les conflits se subdivisent en deux grandes écoles : l'école systémique et l'école décisionnelle [4]. En réalité, le projet CADIC chevauche tout à la fois ces deux écoles. Au niveau de la méthodologie, il emprunte à l'école systémique le modèle stimulus–réponse, où les comportements sont considérés comme constituant une structure d'interactions à l'intérieur d'un système dynamique dont il faut expliquer les variations subites ou les transformations. Il emprunte aussi à l'école décisionnelle l'idée fondamentale que la crise n'a lieu que lorsque les États se sentent menacés dans leurs objectifs centraux. Dans CADIC, le lien entre les deux écoles va cependant plus loin puisque l'on prend pour acquis que les comportements sont sous-tendus par des objectifs spécifiques dont la réalisation constitue un but dans la politique étrangère des États. Cette formule se traduit en anglais par le « *purposive behavior* ».

À ce stade, nous pouvons désormais définir nos principales variables.

CRISE, CONFLIT OU GUERRE ?

La distinction entre la crise et le conflit n'est pas toujours aisée. L'on parle souvent des différentes crises de la guerre froide, comme Berlin et Cuba, par exemple. Il s'agit pourtant de crises à l'intérieur d'un conflit beaucoup plus vaste. Personne ne saurait toutefois reprocher à un auteur de parler du conflit de Berlin, ou encore de celui de Cuba. En réalité, la plupart des auteurs s'entendent pour reconnaître que la crise marque une période de relations particulièrement tendue ou aiguë à l'intérieur d'un système conflictuel plus vaste.

Nous reviendrons plus tard sur ce problème. Qu'il suffise ici de dire que nous n'utiliserons le mot « crise » que pour identifier une phase à l'intérieur d'un conflit. L'abondante littérature anglo-saxonne sur les conflits continue pourtant de parler de « crisis » ou « crises ». Dans un remarquable ouvrage récemment

3. Nous rejoignons ici les préoccupations de Richard E. Barringer qui écrit : « Tout conflit peut être défini en des termes permettant, à n'importe quel moment du cycle de son existence, l'identification de deux antagonistes principaux, tout autre participant direct ou indirect, occasionnel ou neutre peut être considéré comme tierce partie dans le conflit. » Cf. son ouvrage, *War, Patterns of Conflicts*, MIT Press, Cambridge, Mass., 1972, p. 26.
4. Cf. Raymond Tanter, « International Crisis Behavior : An Appraisal of the Literature », dans le numéro spécial, « Studies in Crisis Behavior », du *Jerusalem Journal of International Relations*, vol. 3, nos 2–3, hiver–été 1978, pp. 340ss.

publié, Glenn H. Snyder et Paul Diesing [5] donnaient la définition suivante d'une crise internationale :

> Une crise internationale est une séquence d'interactions entre les gouvernements de deux États souverains, ou plus, en état de conflit sévère, mais lesquels, sans aller jusqu'à la guerre, perçoivent la dangereuse possibilité de son éclatement [6].

Snyder et Diesing complètent quelque peu cette définition en ajoutant, après Edward L. Morse [7], que la crise implique non seulement un état de conflit sévère mais aussi un « conflit aigu de valeurs entre les États [8] ».

Déjà en 1973, les auteurs du projet CADIC avaient défini le conflit comme « l'antagonisme qui naît de la poursuite simultanée d'objectifs incompatibles dans un même espace ». Cette définition nous paraît conforme avec ce que nous disions ci-dessus, puisque CADIC établit un pont entre l'école décisionnelle et l'école systémique.

À l'instar de Snyder et Diesing, nous n'excluons pas que le conflit évolue vers la guerre, puisque l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé n'est pas d'expliquer le conflit ou la guerre, mais plutôt les processus susceptibles de mener à une réduction ou à une intensification de l'escalade.

L'analyse comparative des conflits comprend donc à nos yeux l'étude des phénomènes conflictuels qui peuvent déboucher ou non sur la guerre. Nous pouvons donc ici aborder le problème du découpage séquentiel des conflits en phases.

A – Les phases

Comme l'école décisionnelle attache une très grande importance au phénomène de la perception, il est normal que la phase de la crise proprement dite soit déterminée par un événement critique visible. Ainsi, l'érection du mur de Berlin en 1961, tout comme l'annonce officielle de la découverte de l'implantation de missiles stratégiques offensifs à Cuba, ont constitué « l'événement critique » à l'origine de la phase dite « crise ».

Les travaux de Barringer déjà cités, ou encore ceux de Bloomfield et Leiss [9], attachent une importance toute particulière à la considération de l' « option des hostilités » comme point de repère ou de démarquage de la phase de la crise. Ils rejoignent en cela les préoccupations de Snyder et Diesing qui estiment que

5. Cf. *Conflict Among Nations : Bargaining, Decisions Making, and System Structure in International Crisis*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1977.
6. *Ibid.*, p. 6.
7. Morse souligne que la crise implique « l'émergence subite d'une situation... qui oblige les États à faire un choix entre des objectifs centraux mutuellement incompatibles ». Cf. « Crisis Diplomacy, Interdependence, and the Politics of International Economic Relations », dans Raymond TANTER et Richard H. ULLMAN (eds.), *Theory and Policy in International Relations*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1973, p. 127.
8. SNYDER et DIESING, *op. cit.*, p. 9.
9. Lincoln C. BLOOMFIELD et Amelia C. LEISS, *Controlling Small Wars : A Strategy for the 1970s*, New York, Alfred A. Knopf, 1969.

la dangereuse probabilité de l'éclatement d'une guerre est l'indice pertinent déterminant.

Leur conception des phases à l'intérieur d'un conflit se divise en trois catégories dont la dernière se subdivise en deux sous-catégories dichotomiques : le seuil de la crise, la confrontation, la guerre ou la résolution du conflit (le compromis ou la capitulation) [10]. Le seuil de la crise est subdivisé, à son tour, en trois sous-catégories : le précipitant, le défi, et le relèvement du défi (*precipitant, challenge, resistance*). Ces termes doivent être interprétés dans leur sens neutre, indépendamment de la question de savoir qui, du « défendeur » ou du « challenger » a raison sur le fond du problème. Dans la crise de Cuba, les exemples cités pour illustrer le « seuil de la crise » sont les suivants : le flux d'armements à Cuba constitue le précipitant ; l'implantation de missiles stratégiques, le « challenge » ou le défi [11] ; et le discours du président Kennedy du 22 octobre 1962, la volonté de relever le défi.

La relation fondamentale qui existe entre le défi posé par l'un et la volonté chez l'autre de le relever rejoint par ailleurs la définition classique de la stratégie, comme le général André Beaufre l'a souligné : « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit [12] ». En règle générale, c'est lorsque ces deux conditions sont réunies que l'on débouche logiquement sur la confrontation proprement dite.

La crise suppose cependant que l'on joigne le geste à la parole. Ce n'est pas parce qu'un État revendique, et que l'autre refuse de concéder quoi que ce soit à l'État revendicateur qu'il y a nécessairement crise. Pour que celle-ci existe, encore faut-il qu'il y ait une intensification subite au niveau de l'interaction entre les États. Les spécialistes de l'école systémique ont toujours été fort conscients de cette condition nécessaire.

C'est la raison pour laquelle le projet CADIC a conclu que la crise n'existe, d'une façon opérationnelle, que lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : 1) présence d'un « événement critique » perçu comme tel, 2) accompagné d'une intensification du niveau d'interactions entre les États [13]. La crise implique donc la double relation du « challenge » et de l'augmentation des interactions au niveau de leur intensité et fréquence d'occurrence.

Ce qui précède la crise est qualifié de phase pré-conflictuelle (*pre-crisis*), et la période qui suit la crise est qualifiée de phase post-conflictuelle. Le démarquage entre la crise et la phase post-conflictuelle est souvent difficile à établir. La phase post-conflictuelle implique une démobilisation, une volonté de compromis annoncé,

10. Cf. SNYDER et DIESING, *op. cit.*, p. 15.
11. Fait intéressant, le défi aux yeux des auteurs, peut être dû à des facteurs de politique intérieure ou à des considérations de politique étrangère. Cf. SNYDER et DIESING, *op. cit.*, p. 13.
12. Général André BEAUFRE, *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963, p. 16.
13. Cette définition correspond à celle qu'a aussi retenue Michael BRECHER dans son dernier projet de recherche sur les conflits. Cf. son article, « Toward A Theory of International Crisis Behavior », dans *International Studies Quarterly*, vol. 21, nº 1, mars 1977, pp. 42ss.

ou encore la disparition de l' « événement critique » qui a amené le déclenchement de la crise. La phase post-conflictuelle doit aussi être accompagnée d'une réduction subite ou progressive dans la fréquence d'occurrence ou dans l'intensité des interactions entre les adversaires, ou encore d'un retour à un niveau d'interaction comparable à celui que connaissaient les adversaires avant la crise [14].

L'analyse comparative suppose toutefois que l'on puisse standardiser les conflits selon une échelle de temps comparable. La plupart des travaux n'ont pas attaché, à notre sens, suffisamment d'importance à cette condition d'homologation. C'est la raison pour laquelle toutes les études de cas de CADIC s'échelonnent sur une période de 52 semaines, c'est-à-dire sur un an.

Pour être plus précis encore, tous les chercheurs ont dû remonter à 26 semaines avant l' « événement critique » déclencheur de la crise pour faire débuter leur étude de cas. C'est donc dire que celles-ci comportent toutes une phase préconflictuelle analogue. La période de crise proprement dite varie cependant d'un conflit à l'autre, ce qui fait que la phase post-conflictuelle sera, pour certains conflits, plus ou moins courte.

Cette technique, outre qu'elle permet une standardisation statistique au niveau du traitement des données, a le mérite de jalonner le cheminement des conflits d'une façon beaucoup plus systématique, et de rendre possible la comparaison d'un conflit à un autre.

B – Les variables explicatives

Nous renvoyons ici le lecteur à l'article paru en décembre 1973 du groupe CADIC pour une explication plus complète des variables explicatives, plus particulièrement en ce qui a trait aux variables écologiques. La phase II du projet attachera une plus grande importance à ces variables que ne le font les études comprises dans ce recueil.

Tous les textes ici inclus comprennent cependant une analyse historique assez complète, ce qui permet de regrouper, à plusieurs niveaux, les variables écologiques qui seront analysées séparément lors de la phase II du projet.

1 – LES OBJECTIFS

Tout comme dans le dernier ouvrage de Crozier, *L'acteur et le système* [15], l'analyse comparative des conflits privilégie l'approche stratégique, en ce sens que chaque auteur en présence du système se trouve en situation de jeu. Il est donc intéressant de se demander « *quels objectifs* il poursuit et quelle perception et anticipation il a de la possibilité de les atteindre dans la structure qu'il connaît,

14. Nous référons ici le lecteur à la théorie du *normal relations range*. Cf., en ce domaine, Edward AZAR, « Les données événementielles : origines et perspectives d'une méthode scientifique en relations internationales », *Études Internationales*, vol. V, nº 1, 1974, pp. 3–24.
15. M. CROZIER et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.

c'est-à-dire *quelles ressources* il possède, de *quelle marge de liberté* il dispose, et de quelle façon, à *quelles conditions* et dans quelles limites il peut les utiliser [16] ».

Dans la critique qu'il fait de cet ouvrage, Stanley Hoffmann [17] écrit :

> Crozier et Friedberg récusent en effet trois postulats qu'ils trouvent dans la plupart des théories du changement : celui de la cohérence entre les éléments d'un système ou d'une société, celui de la hiérarchie des mécanismes sociaux fondamentaux, celui de l'homogénéité du champ social.

Crozier et Friedberg n'ignorent pas pour autant deux dimensions importantes que l'on retrouve dans l'étude des comportements sociaux conflictuels : la subjectivité des auteurs et le problème des attitudes. À la première objection de la subjectivité du jeu, Crozier et Friedberg répondent que ce n'en est pas une pour l'analyse stratégique. Car le propre de sa démarche,

> c'est précisément de dépasser cette dichotomie artificielle entre réalité « objective » et réalité « subjective ». Elle considère que la subjectivité des auteurs – c'est-à-dire la façon de choisir leurs stratégies en fonction de leur perception des contraintes pesant sur eux – est un élément capital qui, tout aussi « objectivement » que les contraintes techniques ou économiques, définit la situation de chacun, c'est-à-dire ce par rapport à quoi il élabore sa propre stratégie et sa propre conduite [18].

Quant au problème des attitudes en psychologie sociale, après avoir rappelé les prémisses de la perspective behavioriste, celles de la théorie de la dissonance cognitive ou encore celles qui se situent dans la démarche d'une perspective psychoanalytique qui consiste à rechercher l'origine des besoins dans « les fonctions qu'elles remplissent par rapport à l'expérience et l'univers conscient des sujets », les auteurs concluent au caractère rétrospectif de ces analyses. Car, dans une telle perspective, « les attitudes ne peuvent se comprendre que par rapport à l'expérience passée des sujets qu'elles révèlent en quelque sorte [19] ».

Pour l'analyse stratégique,

> les acteurs ont des attitudes non pas en fonction du passé, mais en fonction de l'avenir tel qu'ils le voient avec leurs ressources et leurs attentes présentes ou, plus précisément, en fonction des opportunités qu'ils découvrent dans les jeux qu'ils jouent au sein du système d'action étudié, et auxquelles ils ajustent leurs comportements. Bref, c'est l'occasion qui fait le larron, et non son histoire passée [20].

Il y a donc ici un élément prospectif complémentaire à l'approche rétrospective des attitudes qui fait déboucher les auteurs sur une véritable sociologie de la liberté. Beaucoup d'auteurs, comme Alexander F. George, par exemple, ont toujours souligné avec force que les conflits sont contingents à des conditions particulières et que tout dépend en quelque sorte du contexte [21].

---

16. *Ibid.*, p. 397.
17. *Le Monde*, 28 octobre 1977, p. 2.
18. CROZIER et FRIEDBERG, *op. cit.*, p. 398.
19. CROZIER et FRIEDBERG, *op. cit.*, p. 403.
20. *Ibid.*, p. 406.
21. Alexander F. GEORGE, David K. HALL et William R. SIMONS, *The Limits of Coercive Diplomacy*, Boston, Little Brown, 1971, p. 217.

Ces prémisses, en fait, rejoignent les travaux du groupe CADIC, dans la mesure où il estime que les objectifs poursuivis représentent, aux yeux des États, *la configuration souhaitée de l'environnement externe et interne*, à l'intérieur duquel ils œuvrent et sur lequel ils tentent d'exercer leur influence. En d'autres termes, on ne s'interroge pas sur la causalité propre à la perception des objectifs: ceux-ci sont considérés comme des acquis ou, si l'on veut, comme une variable explicative à mettre en relation avec les comportements.

Ces considérations rejoignent l'orientation générale du « *purposing behavior* » que nous tentons de donner à cette étude. De plus, nous retrouvons ici les conclusions générales de l'ouvrage de J. B. Duroselle [22] pour qui le conflit est toujours l'occasion de la décision.

2 – LES REGISTRES, LA NATURE, ET LA FONCTION DE L'OBJECTIF

Méthodologiquement, l'analyse des objectifs repose sur une analyse de contenu des textes et déclarations officielles des États durant la période de conflit considérée. La documentation dépouillée inclut à la fois les sources primaires, c'est-à-dire la documentation officielle, et les sources secondaires. Même si le *New York Times* a très souvent été utilisé comme source secondaire, il reste que les sources régionales propres à chaque conflit ont également été dépouillées.

L'intégration de toutes les données est présentée sous la forme de quatre « Data Set » ou, si l'on veut, de quatre registres d'objectifs. Pour chacun des objectifs isolés, les caractéristiques suivantes ont été codées « Qui » veut « quoi », « où » et « quand » [23]. Les quatre registres d'objectifs correspondent, en fait, aux quatre catégories suivantes :

Registre 1 : Les objectifs de l'État A, tels qu'ils sont formulés par l'État A ;

Registre 2 : Les objectifs de l'État B, tels qu'ils sont formulés par l'État B ;

Registre 3 : Les objectifs de l'État A, tels qu'ils sont perçus par l'État B ;

Registre 4 : Les objectifs de l'État B, tels qu'ils sont perçus par l'État A.

Le « qui » sert évidemment à identifier l'acteur ; le « quoi » se rapporte à la nature de l'objectif ; le « où » a rapport à la localisation géographique de l'objectif (Berlin, Cuba, etc.), et le « quand » précise la date exacte de la formulation de l'objectif [24].

22. Jean-Baptiste DUROSELLE, *Le conflit de Trieste, 1943–1954*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1966. Cf. aussi l'article de Patricia Close ci-dessus cité.
23. La méthode emprunte ici aux travaux antérieurs de Harold LASWELL, Lerner et Ethiel DE SOLA POOL, *The Comparative Study of Symbols : An Introduction*, Stanford, Stanford University Press, 1962 ; à Robert NORTH *et alia*, *Content Analysis : A Handbook with Applications for the Study of International Crisis*, Evanston, Northwestern University Press, 1963 ; au *Stanford Political Dictionary*, de 1966 ; ainsi qu'à la méthodologie utilisée en matière de « données événementielles ». Nous reviendrons sur cette technique dans la section qui traitera de la variable dépendante.
24. Pour plus de précisions, nous renvoyons ici le lecteur au manuel de codage des objectifs publié par le CQRI, dans la collection *Notes de recherche*, nº 7, février 1974, Québec.

La nature de l'objectif a été codée selon les cinq catégories nominales suivantes : les objectifs territoriaux, les objectifs portant sur le contrôle politique, les objectifs portant sur des ressources physiques, les objectifs portant sur des ressources humaines, et les objectifs systémiques [25].

Quant à la fonction des objectifs, le couple des fonctions qui nous est apparu le plus utile est celui de l' « acquisition–protection [26] ». Cette notion, par ailleurs, rejoint le concept du « challenge–defender », c'est-à-dire la notion de « revendication » liée à des changements réclamés par un État au *statu quo*, et celle de la « défense » du *statu quo* pratiquée par l'État qui s'oppose à toute modification ou à tout changement qu'il estime contraire à ses intérêts.

D'autre part, comme la notion de conflit repose toujours sur l'idée centrale de la poursuite d'objectifs incompatibles à l'intérieur d'un même espace [27], les chercheurs ont dû dégager pour les phases pré-conflictuelles et conflictuelles tous les objectifs incompatibles qui portaient sur un même objet, en tenant compte de la fonction « acquisition–protection ». Cette méthode permet ainsi de voir l'évo-

25. Pour les besoins de la cause, nous reprenons ici brièvement la définition de ces catégories. Les objectifs territoriaux ont trait à l'intégrité du territoire, ou encore au contrôle des couloirs maritimes ou aériens. Les objectifs dits de « contrôle politique » visent le contrôle exercé sur les populations, ou encore celui que l'on tente d'exercer pour maintenir en place les détenteurs du pouvoir, ou visent encore à légitimer les institutions. Les ressources physiques ont trait aux ressources naturelles, aux transports, aux communications, et plus généralement tout ce qui touche à l'infrastructure d'un pays. Les ressources humaines ont trait aux personnes, aux collectivités, notamment le personnel des forces armées, les réfugiés, les prisonniers de guerre, les syndicats, les groupes linguistiques ou religieux, ou encore les minorités ethniques. Les objectifs systémiques, enfin, sont de nature moins concrète et moins palpable que les autres. Ils ont trait essentiellement aux rôles des acteurs à l'intérieur du système international, à la qualité de leurs interactions, aux problèmes du changement ou du maintien des organisations internationales, ainsi qu'aux questions fondamentales de statut et de prestige.
26. Les deux autres fonctions, celles du rétablissement et de la dénégation, se retrouvent dans les études de cas ci-jointes. Dans la phase II du projet, toutes les fonctions relatives aux objectifs seront regroupées sous le binôme « acquisition–protection ». Ajoutons, pour éclairer le lecteur, que la fonction de rétablissement se distinguait de l' « acquisition » proprement dite dans la mesure où il s'agissait pour certains acteurs, non pas d'acquérir mais plutôt de récupérer ce qui leur avait appartenu dans le passé. Ainsi, dans de nombreux conflits d'irrédentisme, la fonction principale de nombreux acteurs n'est pas d'acquérir un nouveau territoire, ou encore d'exercer un contrôle quelconque sur des populations, mais plutôt de rétablir les faits dans leur situation *ante*. La création d'un État palestinien est ici un bon exemple de la distinction à établir entre la fonction de rétablissement et d'acquisition. De la même façon, nous avions pensé distinguer la « dénégation » des fonctions « acquisition » et « protection », puisqu'il eût pu arriver qu'un État, sans vouloir protéger ou acquérir quelque chose, eût tenté d'éviter que cette même chose ne tombât sous le contrôle de son adversaire.
27. Il est intéressant de noter que déjà en 1973, Karl W. Deutsch et Dieter Senghaas parlaient du « Goal Seeking Behavior », concept qu'ils reliaient à la théorie du marchandage politique. La logique de cette conceptualisation a abouti aux travaux déjà cités de Snyder et Diesing. Cf. Karl W. DEUTSCH et Dieter SENGHAAS, « The Steps to War : A Survey of System Levels, Decision Stages, and Research Results », dans Patrick J. MCGOWAN (ed.), *Sage International Yearbook of Foreign Policy Studies*, vol. I, Beverly Hills, Sage Publication, 1973, pp. 278–280.

lution des rapports entre la revendication et la défense des objectifs, et d'établir des profils « revendicateur–défense [28] ». La mesure de l'incompatibilité est purement nominale, c'est-à-dire positive ou négative, selon que la poursuite de l'objectif chez l'un est jugée comme pouvant constituer des effets favorables ou défavorables chez l'autre.

3 – LA VARIABLE DÉPENDANTE : LES COMPORTEMENTS

La documentation qui traite des « données événementielles » est abondante [29]. Nous sommes conscients du débat qui oppose les tenants de ceux qui considèrent que les comportements conflictuels et coopératifs constituent un phénomène unidimensionnel, à ceux qui estiment, au contraire, que nous sommes ici en présence d'un phénomène multidimensionnel [30]. Richard A. Brody estime, pour sa part, que n'est pas encore résolue la question de savoir si « les comportements coopératifs et conflictuels sont en corrélation négative... ou constituent deux dimensions indépendantes [31] ».

Les auteurs du projet CADIC ont choisi une solution intermédiaire, dans la mesure où ils considèrent que les deux dimensions constituent des catégories nominales, chacune étant ordonnée en fonction d'une échelle interne. En d'autres termes, c'est davantage la distribution des différentes catégories d'action, et la fréquence d'interaction proprement dite qui intéressent les auteurs plutôt qu'une comparaison entre les différentes catégories d'actions conflictuelles et coopératives.

L'échelle de nos comportements comprend donc à la fois la dimension conflictuelle et coopérative, à laquelle une troisième catégorie neutre est ajoutée : les commentaires, et les consultations physiques (voyages, déplacements, etc.).

---

28. Étant donné que les études ont été rédigées à des périodes différentes du projet, seuls les articles sur Berlin et la guerre d'usure israélo-arabe comportent une discussion de ces éléments. Le calcul « revendicateur–défense » repose sur le rapport du total des objectifs à acquérir et à défendre pour chacun des membres de la dyade.
29. Soulignons ici les travaux suivants : Edward AZAR, article cité dans *Études Internationales* ; Edward AZAR et Thomas SLOAN, « Dimensions of Interaction », *International Studies*, 1975 ; P. BURGESS et R. LAWTON, *Indicators of International Behavior*, Beverly Hills, Sage, 1972 ; Charles KEGLEY *et al.*, *International Events and the Comparative Analysis of Foreign Policy*, Columbia, University of South Carolina Press, 1975 ; Charles MCCLELLAND et Garry HOGGARD, « Conflict Patterns in the Interaction Among Nations », dans J. ROSENAU, *International Politics and Foreign Policy*, New York, Free Press, 1969, pp. 711–724. Pour une étude plus récente sur les problèmes que pose la mesure des échelles d'intensité, cf. Daniel FREI et Dieter RULOFF, « Measurement of Detente in Europe », *Kleine Studien zur Politischen Wissenschaft*, n° 139 (document miméographié), Université de Zurich, 1978.
30. Cf., en ce domaine, Charles W. KEGLEY, « An Empirically-Derived Typology of Foreign Policy Output Behavior », *Sage Professional Papers in International Studies*, vol. II, 1973 ; Don MUNTON, « Waiting for Kepler : Event Data and Relational Model Explorations of Canadian Foreign Policy Behavior », Communication présentée devant le congrès annuel de l'ISA, New York, 1973 ; et les conclusions de Rudolph J. RUMMEL, « U. S. Foreign Relations : Conflict Cooperation and Attribute Distances », présentées devant l'*American Political Science Association*, Los Angeles, DON Project Research Report, n° 41.
31. « International Events : Problem of Measurement and Analysis », *Sage Professional Papers in International Studies*, vol. I, 1972, pp. 45–48.

Les deux principales catégories nominales sont à leur tour divisées en deux sous-catégories : les gestes et paroles (*deeds and words*). La totalité des types d'action peut ainsi être regroupée sous les 13 rubriques suivantes [32] :

1. Châtiment
2. Interférence
3. Mobilisation
4. Menace
5. Conditionnement négatif
6. Commentaire
7. Consultation
8. Appel
9. Conditionnement positif
10. Promesse
11. Démobilisation
12. Concession
13. Récompense

Le regroupement de ces rubriques sous la forme des gestes et paroles donne le tableau suivant :

	CONFLIT	NEUTRE	COOPÉRATION
Gestes (physique)	Châtiment Interférence Mobilisation	Consultation	Récompense Concession Démobilisation
Paroles (verbal)	Menace Conditionnement négatif	Commentaire	Promesse Conditionnement positif Appel

Tout comme nous l'avons fait pour les objectifs, tous les comportements sont codés en fonction de la question : « Qui » fait « quoi » à « qui » et « quand » ? Chacune de ces interrogations vise à identifier l'acteur, le type de comportement, la cible, ou le sujet visé, qui peut être directe ou indirecte selon qu'il y a des cibles visées principalement et secondairement, et à quel moment.

4 – LA MISE EN RELATION DES OBJECTIFS ET DES COMPORTEMENTS

L'aspect fondamental du projet CADIC, nous l'avons déjà souligné, vise à expliquer les processus d'escalade ou de désescalade. La principale variable privilégiée reste celle des objectifs, ce qui ne signifie pas que les autres variables

32. Pour plus de précisions sur la définition de ces catégories, nous renvoyons le lecteur à l'article déjà cité de décembre 1973 de Legault, Stein, Sigler et Steinberg, ainsi qu'au manuel de codage « CADIC Technical Report, nº 3 » (document miméographié).

soient rejetées. Bien au contraire. Nous pensons toutefois qu'un lien important existe entre l'évolution du cheminement des objectifs poursuivis par les États et leurs comportements propres.

En 1973, Karl W. Deutsch et Dieter Senghaas écrivaient :

> Goal-seeking behaviour is likely to be more effective in systems that receive adequate feedback signals about the state of their environment, their own state, and the results of their own earlier goal-seeking actions. Goal-seeking thus implies interdependence between the actor and its environment ; goal-attainment implies the successful coordination of the actor's behavior with the relevant processes in its environment so that the goal is reached. If the relevant environment consists of one or more other actors, goal attainment by any one actor requires successful coordination between the behavior of at least two actors, even though the burden of adjustment may be borne wholly by one of them.
>
> From this situation we may derive a paradigm of conflict. « Conflict » in the simplest bilateral case is a situation where two actors are so interdependent that neither of them may reach a major goal without coordination with the other actor [33].

En réalité, toute la documentation sur la théorie des relations internationales abonde d'exemples où les spécialistes tentent d'établir un lien entre ce que disent et veulent les États, et ce qu'ils font. L'école behavioriste a mis jusqu'à maintenant l'accent sur le modèle stimulus–réponse. D'aucuns ne nient l'importance croissante que prennent les études sur les ajustements et adaptations réciproques des comportements entre acteurs, dans la mesure où le système demeure ouvert, c'est-à-dire qu'il y a rétroaction à l'intérieur du système.

Les auteurs du projet CADIC ne nient nullement l'importance de ce modèle, d'autant qu'il constitue une partie intégrante de leurs recherches. Ils espèrent toutefois compléter l'approche behavioriste par un examen beaucoup plus poussé de ce que disent ce que veulent (les objectifs) les États en temps de conflit. En d'autres termes, il est souhaitable non seulement d'être attentif à la façon dont se comportent les États, mais encore d'être à l'écoute de ce qu'ils souhaitent obtenir dans la poursuite de leurs revendications.

La méthodologie propre à la mise en relation des objectifs et des comportements sera analysée durant la phase II du projet. Aucun des articles ici présentés ne traite de ces éléments, sinon que d'une façon purement qualitative, suite à un examen visuel de l'évolution comparée des courbes de cheminement des objectifs et des comportements [34].

Au niveau conceptuel, nous tenterons de voir si les variations notées correspondent davantage à des modèles de comportements en systèmes ouvert ou fermé, ce dernier étant le propre des comportements autistiques. Il est probable qu'en période de phase pré-conflictuelle, l'État revendicateur, c'est-à-dire le

33. DEUTSCH et SENGHAAS, *op. cit.*, p. 279.
34. C'est l'étude de Louis-Jean Duclos qui va le plus loin en ce domaine.

« challenger », aura tendance à s'inscrire davantage à l'intérieur d'un système « fermé » qu' « ouvert ». Il ne s'agit ici que de tendances générales que seul un examen empirique permettra de vérifier.

En phase conflictuelle, plusieurs hypothèses pourraient être retenues, selon le type de variables que nous ferons intervenir. Nous reportons cependant à la phase II du projet la discussion de ces problèmes.

C'est donc dire que les études ici présentées se veulent davantage une démonstration de l'utilisation d'une méthode, que la vérification empirique des hypothèses soulevées. La richesse de certaines études de cas, le nombre de variables considérées, et l'apport méthodologique heuristique sont cependant autant de facteurs qui nous ont amenés à présenter au lecteur les premiers résultats de la recherche entreprise par le groupe CADIC.